



Province de Québec
Municipalité de Caplan

AVIS PUBLIC
PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA
PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Le présent appel d'offres consiste à retenir les services professionnels d'un Prestataire de services afin d'effectuer la conception des plans et devis, la préparation et la transmission de la demande d'autorisation au MELCCFP, la préparation du mandat pour le laboratoire de contrôle des matériaux durant les travaux, la préparation des documents d'appel d'offres pour construction, les services durant l'appel d'offres ainsi que les services de surveillance durant les travaux.

Seules les entreprises ayant un établissement au Canada et où elles exercent leurs activités de façon permanente sont admissibles à soumissionner. Cet établissement doit être accessible au public durant les heures normales d'ouverture et regrouper une partie importante des ressources permanentes, du matériel et de l'équipement nécessaires à l'exécution du mandat pour lequel la Municipalité entend attribuer un contrat.

Les documents de soumission sont disponibles par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) sur le site Internet www.seao.ca en payant les coûts prévus à ces fins. Tous les Soumissionnaires doivent obligatoirement s'y conformer, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'au rejet de la soumission ou à la résiliation du contrat, le cas échéant.

Les soumissions doivent être transmises par voie électronique sur SÉAO ou insérées dans une enveloppe scellée pour l'envoi postal, adressées à l'attention de Monsieur François Bouchard, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Caplan, et seront reçues jusqu'au mercredi 12 février 2025 à 11 h au bureau municipal.

Les soumissions seront ouvertes au 17, boulevard Perron Est, C.P. 260 à Caplan, en présence d'au moins deux témoins. À cette étape, seulement les noms des Soumissionnaires seront déclarés à haute voix, puisque les documents seront analysés par la suite pour conformité et les offres soumises à la pondération d'un comité de sélection chargé de les évaluer sur la base des documents fournis. Le mode d'adjudication est par une grille de pondération incluant le prix.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout Soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents d'appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à recourir à aucuns frais ou obligations d'aucune sorte envers le ou les Soumissionnaires.

François Bouchard
François Bouchard
Directeur général et greffier-trésorier
15 janvier 2025